

de Confucius excita la jalousie du roi de Ts'i; celui-ci pour détacher Ting de son ministre, envoya à la Cour de Lou quatre-vingts des plus belles courtisanes de Ts'i et cent vingt superbes chevaux en présents. L'effet de ce cadeau dangereux ne tarda pas à se faire sentir. Confucius, alors âgé de cinquante-quatre ans (497), se décida à quitter le royaume de Lou, où il ne rentra qu'en 484. Il se mit donc à voyager dans les différents Etats qui composaient la Chine; sa réputation allait grandissant et le nombre de ses disciples augmentait sans cesse. Pendant treize ans, mal accueilli partout, il erra à travers les royaumes de Wei, de T'sao, de Soung, de Tcheng, de Tch'en, etc. Cependant le roi Ting, de Lou, étant mort en 495, son fils et successeur, NGAI, le rappela de Wei, mais le rôle politique du Sage était désormais fini. En 486, il perdit son épouse K'i Kouan che, qui lui avait donné son fils Pé Yu et une fille Tche Tchang qui épousa le lettré Koung-ye Tchang.

Après sept jours de maladie, Confucius mourut vers l'heure de midi, le jour *ki tch'eou*, le 18^e de la quatrième lune de la 16^e année de Ngai Koung, roi de Lou, la quarante et unième du règne de King Wang, vingt-cinquième empereur de la dynastie des Tcheou, la 479^e avant J.-C. Il avait 73 ans. Ses disciples TSEU KOUNG et KOUNG HI -TCHE s'occupèrent de ses funérailles, son petit-fils TSEU SEU étant trop jeune pour le faire. Autour du catafalque, construit suivant le rite des Tcheou, des « petits étendards triangulaires, placés par intervalles, étaient suivant le rite de la dynastie Chang, et le grand étendard carré était suivant le rite de la dynastie Hia. En réunissant ainsi les rites des trois dynasties qui, depuis la fondation de l'Empire, l'avaient successivement gouverné jusqu'alors, on voulait donner à entendre que si la mémoire de ces anciens rites, et de tous les autres qui avaient eu lieu dans les temps les plus reculés, s'était conservée parmi les hommes, c'était à K'oung Tseu, en particulier, que l'honneur en était dû, et à qui l'on était redevable de cet insigne bienfait ¹ ».

1. *Mém. conc. les Chinois*, XII, p. 594.